



En collaboration avec :  
**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



## Note conceptuelle

### Atelier de restitution des missions d'assistance technique à l'implémentation des règles d'origine des accords ZLECAf/COMESA et la mise-en-œuvre de la décision anticipée en Tunisie Siège Direction générale des douanes, Centre Urbain Nord Tunis 16 avril 2024

---

<b>Format :</b>	Événement en Présentiel
<b>Thème :</b>	Atelier de restitution des missions d'assistance technique à l'implémentation des règles d'origine des accords ZLECAf/COMESA et la mise-en-œuvre de la décision anticipée en Tunisie
<b>Date :</b>	16 avril 2024
<b>Lieu :</b>	Siège de la Direction générale des douanes, Centre Urbain Nord Tunis
<b>Durée :</b>	1 Matinée
<b>Participants :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Direction générale des douanes</li><li>• Ministère du Commerce et du Développement des Exportations</li><li>• Ministère des Finances</li><li>• Chambre de commerce et d'Industrie</li><li>• CEPEX</li><li>• UTICA</li><li>• Secteur Privé</li><li>• GIZ et partenaires</li></ul>

---

### 1. Contexte

La Zone de Libre Echange Continentale Africaine vise à stimuler le commerce intra-africain, son champ d'application va au-delà des exigences d'une zone de libre-échange traditionnelle, dans laquelle les membres conviennent de supprimer ou de réduire les barrières commerciales, les quotas d'importation et les droits de douane, dans le but d'accroître le commerce intra-régional de biens et de services. Sa feuille de route comprend également des questions telles que l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence, le commerce numérique et les femmes et les jeunes dans le commerce. La promotion de l'industrialisation et de la compétitivité de ses pays membres est au cœur des objectifs de la réforme de la ZLECAf. De manière plus générale, l'accord ouvre la voie à une union douanière continentale et, à terme, de la création d'une communauté économique africaine.



En collaboration avec :  
**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Plus concrètement, commerce intra-africain devrait être supérieur d'environ 35 % (ou 205 milliards de dollars) en 2045 avec la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf, par rapport à une situation en l'absence de la réforme de la ZLECAf. Tous les principaux secteurs bénéficieront de l'expansion du commerce intra-africain suite à la mise en œuvre de l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine, avec des augmentations prévues en 2045 de 54 % (ou 47 milliards de dollars), 38 % (ou 6 milliards de dollars), 36 % (ou 123 milliards de dollars) et 19 % (ou 29 milliards de dollars) dans le commerce intra-africain de l'agroalimentaire, des services, de l'industrie, de l'énergie et de l'exploitation minière, respectivement, par rapport à l'absence de la zone de libre-échange continentale africaine.

En d'autres termes, près des deux tiers des gains absolus dans le commerce intra-africain générés par la réforme de la ZLECAf se feraient sentir dans l'industrie, soutenant ainsi l'industrialisation de l'Afrique. Une nouvelle étude de la CEA et du CEPII<sup>1</sup> montre même que la mise en œuvre de l'accord ZLECAf faciliterait la création de chaînes de valeur régionale en Afrique, en particulier dans les secteurs de l'industrie et de l'agroalimentaire. Les sous-secteurs présentant le plus grand potentiel de valeur ajoutée et de développement de chaînes de valeur régionale en Afrique comprennent le bois et le papier, l'automobile, les produits chimiques et pharmaceutiques, les métaux et autres produits manufacturés (dans l'industrie), les produits alimentaires transformés et les boissons, le lait et les produits laitiers, le sucre et la viande (dans l'agriculture) et même le pétrole raffiné (dans l'énergie).

Dans ce contexte, le projet « Appui aux Accords commerciaux avec l'Afrique » (AACA), initié sous le mandat du Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ en coopération avec le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations vise en particulier de soutenir la mise en place des conditions cadres des accords, de renforcer les capacités du secteur public et secteur privé tunisien à utiliser mais aussi à tirer parti des accords ZLECAf et COMESA, de mettre en œuvre la décision anticipée en Tunisie, et enfin de promouvoir le dialogue entre le secteur public et le secteur privé dans les quatre domaines d'activité suivants :

1. Soutenir les parties prenantes tunisiennes (publiques et privées) pour assurer une négociation réussie de la ZLECAf.
2. Mettre en place les conditions préalables à l'utilisation de la ZLECAf et du COMESA en soutenant les parties prenantes concernées dans la mise en place des conditions cadres et des outils nécessaires à l'utilisation de ces accords, en tenant compte des besoins spécifiques du secteur privé.
3. Informer le secteur privé sur les accords commerciaux et le sensibiliser sur les outils opérationnels pour utiliser et bénéficier de la ZLECAf et du COMESA.
4. Activités transversales contribuant aux objectifs généraux du projet.

Durant l'année 2023, deux des missions phares du projet AACA étaient :

---

<sup>1</sup> Rapport de synthèse sur les « Stratégies d'implémentation de la ZLECAf » de l'UNECA, janvier 2024  
[b12041920.pdf \(uneca.org\)](https://www.uneca.org/fr/b12041920.pdf)



En collaboration avec :  
**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



- L'appui à la l'implémentation des règles d'origine des Accords ZLECAf et COMESA
- L'appui à la mise en œuvre de la décision anticipée en Tunisie.

Le projet a déployé ainsi une dizaine d'activités de formation, conférences de sensibilisation, des voyages d'études, des formations de formateurs, des formations en règles d'origine et classement tarifaire, coopération douanière, facilitation des échanges entre autres afin de sensibiliser et former les parties prenantes publiques et privés sur l'utilisation et les opportunités commerciales qu'offrent les accords de libre-échange régionaux et continentaux auxquels la Tunisie est partie. C'est ainsi dans ce cadre qu'il soutient l'organisation d'un atelier de restitution des résultats des missions susmentionnées en partenariat avec le Ministère du commerce et du développement des exportations et de la Direction générale des douanes tunisiennes.

## 2. Objectifs

L'accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), signé à Kigali, au Rwanda, le 21 mars 2018, vise à approfondir l'intégration des économies africaines, contribuer à l'accroissement du commerce intra-africain, à l'industrialisation et au développement durable, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) pour "L'Afrique que nous voulons" et à l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations unies (ONU). En novembre 2023, 54 États membres de l'UA ont signé l'accord ZLECAf, dont 47 l'ont ratifié et sont devenus des États parties. Une fois l'accord ratifié par l'ensemble des 55 États membres de l'UA, la ZLECAf deviendra la plus grande zone de libre-échange au monde par le nombre de pays participants. Alors que la ZLECAf est largement considéré comme un changement potentiel pour l'Afrique, la mise en œuvre de l'accord est une condition préalable essentielle à la réalisation de ce potentiel.

L'objet de cet atelier sera la restitution technique sur la mise en place des conditions préalables à la mise-en-œuvre des Accords de libre-échange ZLECAf/COMESA et de la décision anticipée depuis la signature du mémorandum d'entente entre le Ministère du commerce et du développement des exportations, la Direction Générale des douanes et le projet Appui aux Accords commerciaux avec l'Afrique implémenté par la GIZ-Tunisie. Plus précisément, il s'agira de :

- Restituer le rapport final et les conclusions de la mission règles d'origine ;
- Remettre les certificats de formation aux bénéficiaires des formations règles d'origine
- Communiquer sur l'état d'avancement de la mise-en-œuvre de la décision anticipée en Tunisie
- Identifier les changements souhaités faisables et les obstacles concrets pour la mise en œuvre des recommandations formulées
- Mettre en relief le rôle de la Direction générale des douanes dans le développement des exportations vers l'Afrique subsaharienne
- Accentuer la synergie et les échanges entre le secteur public et le secteur privé



En collaboration avec :  
**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



- Mettre en valeur la coopération GIZ-Tunisie, notamment sur la thématique de l'intégration régionale et continentale de la Tunisie
- Communiquer sur l'appui du projet AACA au profit des douanes concernant les règles d'origine, le classement tarifaire et la décision anticipée.
- Mettre en valeur les réalisations qui ont suivis la signature du Mémoire d'entente entre AACA-DGD et AACA-MCDE.

#### 4. Programme

HEURE	SUJET	INTERVENANTS
08.30 – 09.00	ACCUEIL ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS	
09.00 – 09.30	MOTS DE BIENVENUE	<b>DIRECTION GENERALE DES DOUANES MINISTRE DU COMMERCE - DGCEC AMAL MGHIRBI- CHEFFE D'EQUIPE AACA GIZ</b>
09.30 – 10.00	PRESENTATION DES RESULTATS DE LA MISSION D'APPUI SUR L'IMPLEMENTATION DES REGLES D'ORIGINE ZLECAF-COMESA	<b>STEFAN MOSER- CONSULTANT INTERNATIONAL GFA ET CHEF D'EQUIPE MOHAMED RABIE BELHAJ - DIRECTION ORIGINES DGD</b>
10.00 – 10.30	REMISE DES CERTIFICATS DE FORMATION AUX OFFICIERS FORMES	<b>DIRECTION GENERALE DES DOUANES MINISTRE DU COMMERCE - DGCEC AMAL MGHIRBI- CHEFFE D'EQUIPE AACA GIZ</b>
10.30 – 10.50	PAUSE-CAFE	<b>TOUS LES PARTICIPANTS</b>
10.50 – 11.20	PRESENTATION DES RESULTATS DE LA MISSION D'APPUI SUR LA MISE-EN-ŒUVRE DE LA DECISION ANTICIPEE	<b>ASMA EL HAMZAOUI- CONSULTANTE GIZ ARBI LAFFET - DIRECTION TARIFS DGD RICHARD CHOPARD – CONSULTANT</b>
11.20 – 11.40	QUESTIONS - REPONSES	<b>TOUS LES PARTICIPANTS</b>
11.40 – 12.00	RECOMMANDATIONS	<b>STEFAN MOSER - CONSULTANT INTERNATIONAL CHEF D'EQUIPE</b>

Personne à contacter :

Zam-Zam Mohamed Miguil  
Experte technique Projet AACA  
[zamzam.mohamedmiguil@giz.de](mailto:zamzam.mohamedmiguil@giz.de)  
+216 52816644